

GESTION DES EFFLUENTS PHYTOSANITAIRES

MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME DE DESHYDRATATION

OSMOFILM®, HELIOSEC®, EVAPOPHYT®

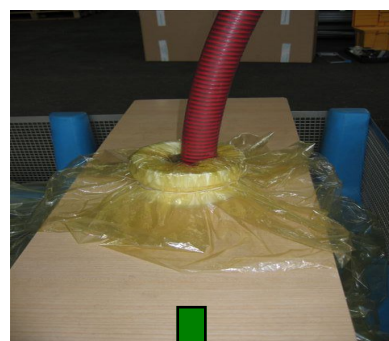
Principe générale de l'Osmofilm®

Déshydratation de l'effluent phytosanitaire placé dans un système clos délimité par un film plastique polymère.

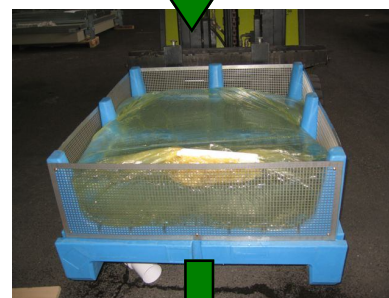


Caractéristiques techniques 3 étapes pour effectuer le traitement

- Introduction de l'effluent dans un contenant étanche aux liquides et freinant les molécules gazeuses complexes et laissant passer la vapeur d'eau. La sache peut contenir 250 L.



- Exposition du contenant au rayonnement solaire. Les effluents contenus sont déshydratés et certaines substances actives sont photo-dégradées.



- Elimination du reliquat déshydraté (moins de 1 % du poids de l'effluent initial) par un organisme agréé dans le traitement des déchets dangereux (Accord avec ADIVALOR pour une récupération gratuite).



Intérêts	Limites
Simplicité d'utilisation	Fragilité de la membrane
Encombrement limité	Temps de déshydratation lent
Coût intéressant si peu de volume généré	Résidus à gérer en déchets dangereux à la charge de l'exploitant



Principe générale de l'Evapophyt®

Evaporation forcée des effluents. Après avoir été réchauffées par une résistance électrique, les **vapeurs d'eau passent au travers de deux filtres à charbon actif** qui piègent les **matières actives** et relâchent de l'air dépollué.

Conditions d'utilisation

Les bouillies de fond de cuve des pulvérisateurs sont vidées directement dans l'EVAPOPHYT, sans prétraitement.

- La cuve de l'EVAPOPHYT (250 ou 500 L), contenant **les effluents**, est **chauffée grâce à une résistance** qui provoque **l'évaporation de ces effluents**.
- EVAPOPHYT traite **40 à 60 litres d'effluents par jour**, démarre automatiquement lors du remplissage et s'arrête automatiquement une fois les effluents évaporés.
- L'EVAPOPHYT génère un volume final résiduel, annuel, de déchets **d'environ 30 kg maxi (boues)**, ainsi qu'un filtre à charbon actif pollué.
- Ces **consommables usagés doivent être soigneusement stockés** dans une poubelle dédiée et éliminés en tant que **déchets dangereux** dans une installation dûment autorisée pour cela.



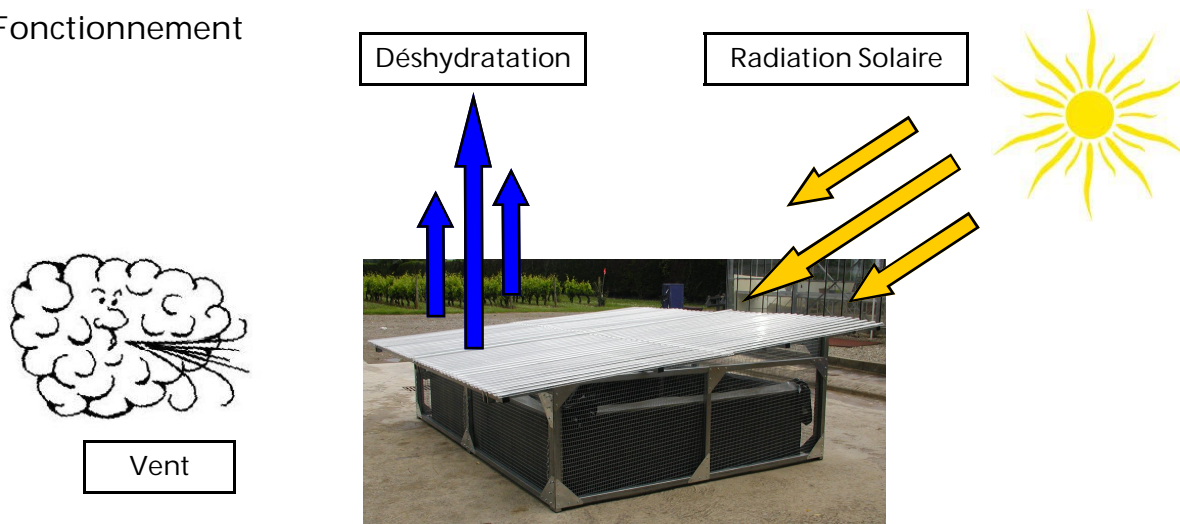
Intérêts	Limites
Encombrement réduit, déplacement sur palette	Coût d'investissement et prestation d'entretien
Remplissage facile (par bidon, ou par tuyau raccord pompier)	Élimination des boues et filtres dans un centre agréé à la charge de l'exploitant
Autonomie (démarrage et arrêt automatique)	
Pas besoin de cuve de stockage des effluents	

Principe générale de Heliosec®

Les effluents phytosanitaires sont collectés dans un bac étanche surmonté d'un toit. Ils sont progressivement **déshydratés par l'action naturelle du vent et du soleil**.

En fin de cycle, la bâche et le dépôt sec sont **recueillis dans un fût spécifique** en vue de leur **destruction** ultérieure dans un centre agréé (Accord avec ADIVALOR pour une récupération gratuite).

Schéma de Fonctionnement



Conditions d'utilisation

Période de fonctionnement : 1er mars - 30 octobre (244 jours)

Nombre d'Héliosec® par lieu d'implantation maxi : 3

Capacités de déshydratation:

Moyenne mini : 2 500 litres/bac soit 7 500 litres par lieu d'implantation

Moyenne maxi : 4 500 litres/bac soit 13 500 litres par lieu d'implantation

Des distances à respecter pour l'implantation

10 mètres des limites de propriétés d'un tiers

30 mètres d'une maison




10 mètres d'un lieu de travail

1 mètre d'un lieu de passage

100 mètres d'un autre lieu d'implantation d'Héliosec®

Intérêts	Limites
Facile à mettre en place	Élimination de la bâche et du résidu sec vers un centre agréé à la charge de l'exploitant
Système rustique avec peu d'entretien	
Sécurisé	
Démarche individualisée	
Traçabilité du déchet	
Pas de maintenance particulière	

En résumé : les procédés de déshydratation

Procédés Société	Photo	Principe du traitement	Durée et capacité du traitement	Équipements obligatoires sur l'aire	Coût investissement (HT)	Coût de fonctionnement (HT)	Utilisation
Osmofilm Axe-environnement		Déshydratation naturelle	-250 litres par casier 2-3 mois de déshydratation/casier 800 à 1000L / casier/an	Désableur et Dégrilleur Cuve de stockage	Kit complet 1m ³ : 2790 € HT 2m ³ : 4550 € HT	sache à renouveler : 25€ récupération du résidu sec et de la bâche lors des collectes PPNU (gratuit)	Petite exploitation 1 voire 2 pulvérisateurs
Héliosec Syngenta		Déshydratation naturelle	2000L à 3000 L/unité/an (Bac de 2X2m ou 2X3m)	Cuve de stockage recommandée	4500 à 5000 € pour le bac 2 x 3 m et 3700 à 4200 € pour le bac 2 x 2m	Élimination du résidu sec et de la bâche : 50 à 100 € (une fois/an) Coût de la bâche : 25 €	Petite exploitation 2 pulvérisateurs
Evapophyt Staphyt		Déshydratation "forcée" sur charbon actif	40 à 60 litres/jour	Désableur, dégrilleur et déshuileur Cuve stockage	10000 à 12000 €	Visite annuelle avec récupération des DIS à hauteur de 30 kg max : 500 euros	Petite à moyenne exploitation disposant de place

Chiffres : 2010

Dans le cadre du PVE

Des aides sont disponibles
Jusqu'en 2013

Se renseigner auprès des conseillers EGE de la Chambre d'Agriculture

Chambre d'Agriculture du Haut-Rhin Service Production sVégétales

Conseillers viticoles

Jérôme Attard
j.attard@haut-rhin.chambagri.fr
03 89 20 97 41
Frédéric Schwaerzler
f.schwaerzler@haut-rhin.chambagri.fr
03 89 20 97 40

Conseiller Phyto-mieux

François Alves
f.alves@haut-rhin.chambagri.fr
03 89 20 98 02

Aides financières (PVE) :

Rachel Froeliger
r.froeliger@haut-rhin.chambagri.fr
03 89 20 97 12
Hélène Kuhn
h.kuhn@haut-rhin.chambagri.fr
03 89 20 97 36

Action soutenue par :



Partenaires techniques :

AB2F, Ampélys, Ets Amrbruster, Alsace Appro

INRA, ARAA, IFV, FREDON

DDT, CIVA, UHA, AVA, SIPEP

EPL 68